



## François VILLEROY de GALHAU, proposé au poste de Gouverneur de la Banque de France

Par un communiqué publié le 8 septembre 2015, le Président de la République a proposé la nomination de François VILLEROY de GALHAU au poste de Gouverneur de la Banque de France en remplacement de Christian NOYER dont le mandat vient à échéance le 31 octobre 2015. Cette nomination devant être validée par le Parlement, François VILLEROY de GALHAU sera prochainement auditionné par les commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat. Rappelons qu'en mai 2015, François VILLEROY de GALHAU s'était vu confier par le gouvernement une mission sur le financement de l'investissement des entreprises en France et en Europe. Il a présenté le 27 août dernier un rapport d'étape proposant dix orientations : « 1/ améliorer l'accès des TPE au crédit, notamment de trésorerie ; 2/ développer le financement long du besoin en fonds de roulement ; 3/ favoriser l'investissement en actions de l'assurance-vie ; 4/ recréer une instance internationale d'évaluation des effets des règles prudentielles bancaires ; 5/ assurer aux entreprises un continuum des instruments de dette, avec une titrisation sécurisée, les placements privés et les plateformes de prêts directs ; 6/ réviser Solvabilité 2 en faveur des investissements « à risque » ; 7/ développer l'investissement en fonds propres transfrontières, par des mécanismes innovants ; 8/ soutenir des actifs européens en faveur des infrastructures de long terme et de la transition énergétique, 9/ mandater trois task-forces dédiées à trois chantiers structurels de convergence : droit des faillites ; informations sur les PME et scoring de crédit ; protection des consommateurs ; 10/ renforcer la supervision européenne des marchés financiers. »

[Proposition de nomination de François VILLEROY DE GALHAU](#), [Présentation au Premier ministre du rapport d'étape](#), [Le rapport : Le financement de l'investissement des entreprises](#)

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

### Union européenne

#### BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 3 septembre 2015, a décidé de laisser inchangés ses taux d'intérêts directeurs. Par ailleurs, le Conseil est revenu sur les mesures de politique monétaire non conventionnelles : « [...] à la suite de l'examen annoncé de la limite de la part d'émission fixée dans le programme d'achat de titres du secteur public après les six premiers mois de ces achats, le Conseil des gouverneurs a décidé de porter cette part de 25 % à 33 %, moyennant une vérification au cas par cas que cela ne placerait pas l'Eurosystème en situation de détenir une minorité de blocage, auquel cas la limite de la part d'émission demeurerait à 25%. [...] Les informations disponibles signalent une poursuite, quoi qu'à un rythme légèrement plus faible, de la reprise économique et une remontée plus lente des taux d'inflation par rapport aux anticipations antérieures. Plus récemment, de nouveaux risques à la baisse se sont faits jour pour les perspectives de croissance et d'inflation. Toutefois, en raison de fortes fluctuations sur les marchés financiers et des matières premières, le Conseil des gouverneurs a jugé prématuré de conclure que ces évolutions pourraient avoir une incidence durable sur les perspectives de prix et sur la mise en place d'une trajectoire durable de l'inflation vers notre objectif de moyen terme ou qu'elles devraient être considérées comme essentiellement temporaires. Par conséquent, le Conseil des gouverneurs suivra attentivement toutes les informations pertinentes qui deviendront disponibles. Le Conseil souligne sa volonté et sa capacité d'agir, si nécessaire, en utilisant tous les instruments disponibles dans le cadre de son mandat et rappelle, en particulier, que le programme d'achat d'actifs est suffisamment souple, sa dimension, sa composition et sa durée pouvant être modifiées. Dans le même temps, nous mettrons pleinement en œuvre nos achats mensuels d'actifs à hauteur de 60 milliards d'euros. [...] Ils devraient être effectués jusque fin septembre 2016 ou au-delà si nécessaire et, en tout cas, jusqu'à ce que nous observions un ajustement durable de l'évolution de l'inflation conforme à notre objectif de taux inférieurs à, mais proches de 2 % à moyen terme. »

### Banque de France

#### Rue de la Banque n°9 : Comment expliquer la hausse du taux d'épargne des ménages français depuis le début de la crise ?

Le ralentissement du pouvoir d'achat et la hausse du taux de chômage ne suffisent pas à expliquer la faiblesse de la consommation des ménages depuis le début de la crise. Au-delà des autres causes traditionnelles possibles, les ménages pourraient avoir modifié leurs perspectives de revenu permanent. Cette lettre présente le résultat de travaux de recherche menés à la Banque de France.

[https://www.banque-france.fr/uploads/tx\\_bdfgrandesdates/RDB\\_09\\_Epargne-consommation.pdf](https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/RDB_09_Epargne-consommation.pdf)

### Publications au Journal Officiel

Décret n° 2015-1059 du 25 août 2015 pris pour l'application des articles 199 undecies B, 199 undecies C, 217 undecies, 244 quater W et 244 quater X du code général des impôts relatifs aux aides fiscales à l'investissement outre-mer.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031100674&categorieLien=id>

Arrêté du 25 août 2015 pris pour l'application des articles 199 undecies B, 199 undecies C, 217 undecies, 244 quater W et 244 quater X du code général des impôts relatifs aux aides fiscales à l'investissement outre-mer

<http://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/8/25/FCPE1516049A/jo>

Rapport au Président de la République relatif à l'ordonnance n° 2015-1024 du 20 août 2015 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'Union européenne en matière financière.

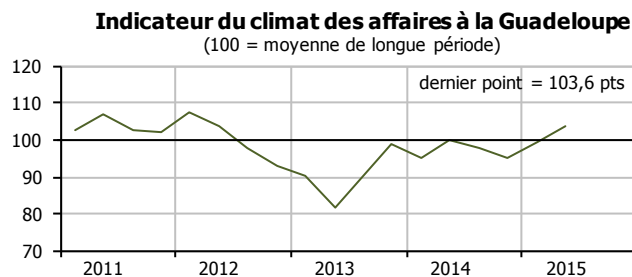
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031070102&categorieLien=id>

# SUIVI DE PLACE ET ACTIVITÉS DE L'INSTITUT

## L'ICA au plus haut depuis juin 2012

En juin 2015, l'indicateur du climat des affaires (ICA) s'inscrit en hausse pour le second trimestre consécutif. En progression de 3,9 points, il s'établit désormais au dessus de sa moyenne de longue période à 103,6 points, retrouvant son niveau de juin 2012.

Selon les chefs d'entreprise interrogés en juillet, l'activité se porte mieux, excepté dans le secteur primaire et l'industrie. L'offre d'emploi se redresse pour la première fois depuis un an. Cependant, des incertitudes persistent. Le nombre de demandeurs d'emploi continue d'augmenter. La consommation des ménages se tasse au deuxième trimestre mais se maintient à un bon niveau par rapport à l'année précédente. L'investissement reste limité. Si les chefs d'entreprise sont plus optimistes sur l'évolution de l'activité future, en particulier dans le secteur du commerce et du tourisme, leurs anticipations sur les autres soldes de gestion (charges, trésorerie, délais de paiement) restent négatives.



Source : Enquête de conjoncture IEDOM

## Augmentation de 33 % du revenu disponible médian entre 2001 et 2011

En 2011, selon la récente publication de l'Insee « Enquête Budget de famille 2011 », le revenu disponible médian s'élève en Guadeloupe à 18 720 euros annuels. Entre 2001 et 2011, il a augmenté de 33 %, soit une hausse plus dynamique qu'en France métropolitaine et dans les autres Départements Français d'Amérique (DFA). Le niveau de vie (i-e, le revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation) médian des Guadeloupéens est proche de ceux des autres DFA, il s'établit à 11 760 € annuel en 2011. Sur la période 2001-2011, il a augmenté de 50 %. Cette progression, combinée à une inflation modérée, a soutenu le gain de pouvoir d'achat de 1,7 % en moyenne annuelle. Sur cette même période, les ménages les moins aisés ont bénéficié de modestes gains de pouvoir d'achat, contrairement aux autres DFA où ces ménages ont subi de fortes baisses de pouvoir d'achat. Source : <http://www.insee.fr/>

## Le prix du super sans plomb reste stable, celui du gazole baisse légèrement

Le décret n° 2013-1314 du 27 décembre 2013 prévoit que les prix des produits pétroliers et du gaz sont révisés chaque mois en fonction de l'évolution des cours et de la parité monétaire euro/dollar constatées lors du mois précédent. En juillet, la moyenne des cotations du pétrole brut (Brent) est en baisse de 7,20 %. Cette tendance résulte principalement de la production élevée de l'ensemble des raffineries. Les moyennes des cotations du super sans plomb sont stables (-0,6 %) et celles du gazole en baisse de 8 %, le prix de ce dernier produit étant particulièrement affecté par une offre importante sur les marchés. En revanche, les cotations du gaz, basses depuis plusieurs mois, subissent une hausse de 3,8 % en raison de l'augmentation de la demande du fait des meilleures conditions économiques. L'effet de la parité monétaire euro/dollar est quasi neutre, le cours de l'euro face au dollar passant en moyenne de 1,119 en juin 2015 à 1,102 en juillet.

Au 1<sup>er</sup> août 2015, le prix du super sans plomb s'établit à 1,53 €/l, et est stable par rapport au mois de juillet 2015. Le prix du gazole route s'élève à 1,20 €/l, soit -5 cts/l par rapport à juillet 2015 (1,25 €/l). Source : <http://www.quadeloupe.pref.gouv.fr>

## Les récentes publications

L'IEDOM Guadeloupe vient de publier la note « Tendances conjoncturelles » relative au 2<sup>e</sup> trimestre 2015. Cette note est téléchargeable librement sur le site : <http://www.iedom.fr/>

# BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

## Lancement du Plan Jeunesse Outre-mer

Le 3 septembre 2015, la Ministre des Outre-mer Georges Pau Langevin et le Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Patrick Kanner ont lancé le Plan Jeunesse Outre-mer. Le Plan Jeunesse Outre-mer concrétise l'engagement gouvernemental en faveur des jeunes et rassemble deux engagements majeurs qui sont l'emploi et la formation des jeunes. En 2015, les Outre-mer comptent 1 200 000 jeunes, soit près de la moitié de la population globale. Le plan se décline en 110 mesures regroupées autour de différents thèmes que sont la réussite éducative, la transition entre la formation et l'emploi, l'autonomie et la prise d'initiatives des jeunes, l'insertion professionnelle et sociale, la lutte contre la délinquance, et enfin la promotion du « vivre ensemble ». Plus de 300 millions € seront consacrés à la mise en œuvre de ce plan.

## 27 mesures pour dynamiser le tourisme en Outre-mer

La Ministre des Outre-mer George Pau-Langevin, et le Ministre des Affaires étrangères et de Développement international Laurent Fabius, ont présidé le 22 juillet 2015 la dernière séance du Conseil de Promotion du Tourisme, consacrée aux destinations d'Outre-mer. Le Conseil de promotion du tourisme (CPT) a pour mission de proposer une stratégie pour le tourisme français à l'horizon 2020. Selon le ministère des Outre-mer, le tourisme n'a pas encore, dans l'ensemble des Outre-mer, la place stratégique qui devrait être la sienne. 27 mesures ont été adoptées, regroupées autour de différents thèmes, que sont l'observation et le pilotage de l'activité touristique,

« les produits, les expériences et les marques », le positionnement stratégique, la clientèle et l'accessibilité aérienne, la compétitivité des entreprises, l'hébergement, les investissements et les financements, le développement du numérique, et enfin, la formation.

## Ouverture d'une nouvelle unité de production d'eau potable au Moule

Le 4 septembre 2015 a été inaugurée une nouvelle unité de production d'eau potable au Moule. Cette nouvelle unité a pour objectif principal la production et la distribution en eau potable pour les habitants du Moule. L'excédent de production sera lui destiné à l'amélioration de la distribution d'eau des autres communes de la Grande-Terre. La construction de cette nouvelle usine faisait partie des différents projets du plan d'urgence lié à la situation préoccupante de l'eau en Guadeloupe, d'un montant de 22 millions €, lancé en septembre 2014 par la Région et le Département.

## Séminaire sur la production et la réglementation des énergies renouvelables

Les 7 et 8 septembre 2015, s'est tenu en Guadeloupe un séminaire sur la production et la réglementation des énergies renouvelables. 25 pays et États de la Caraïbe étaient représentés à ce séminaire. Les points abordés étaient principalement liés aux questions économiques et législatives que soulèvent les énergies renouvelables. En 2014, en Guadeloupe, les énergies renouvelables représentent 18,4 % du mix énergétique.

# ACTUALITÉS RÉGIONALES

## Saint-Martin : signature du contrat cadre du futur contrat de ville 2015-2020

Le 24 juillet 2014, la Présidente de la Collectivité de Saint-Martin Aline Hanson et la préfète déléguée Anne Laubies ont signé le contrat cadre du contrat de ville 2015-2020. Les principaux objectifs de ce contrat sont le développement de la cohésion sociale, de l'éducation et de l'économie. Dans le cadre de ce contrat, deux zones prioritaires ont été sélectionnées : les quartiers de Sandy Ground et de Quartier d'Orléans, qui affichent des conditions socio-économiques difficiles (taux de chômage important, contraintes topographiques, foncières, etc).

# PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE REFERENCE					Données brutes	Variation mensuelle	Gissement annuel
<b>Prix</b> (Source : Insee)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	Guadeloupe France entière	Juillet	2015	130,7 127,9	0,0 % -0,4 %	0,9 % 0,2 %
<b>Demandeurs d'emploi</b> (Source : Direccte)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A) (données CVS)		Juillet	2015	58 040	-0,5 %	2,2 %
<b>Commerce extérieur</b> (Source : Douanes)	Exportations (en cumul - millions d'euros) Importations (en cumul - millions d'euros)		Juillet	2015	127,4 1 455,9	- -	-7,5 % -1,7 %
<b>Créations d'entreprises</b> (Source : Insee)	Nombre d'entreprises créées (hors auto-entreprises)		Juillet Cumul annuel	2015	322 2 360	-7,2 % -	-5,8 % -2,0 %
<b>Vulnérabilité des ménages</b> (Source : Jedom)	Personnes physiques en interdiction bancaire Retraits de cartes bancaires (Flux)		Juillet	2015	19 324 298	0,2 % -22,6 %	-0,7 % -41,1 %

INDICATEURS SECTORIELS					Données brutes	Variation mensuelle	Gissement annuel
<b>Trafic aérien</b> (Source : Aéroport Pôle Caraïbe)	Nombre de passagers (entrées + sorties, hors transit)		Juillet Cumul annuel	2015	189 530 1 228 347	41,3 % -	-0,7 % 1,5 %
<b>Trafic maritime</b> (Source : Guadeloupe Port Caraïbe)	Trafic net de marchandises (tonnes) Nombre de passagers (entrées + sorties)		Juillet	2015	259 156 84 022	-13,6 % 54,1 %	-4,8 % 15,1 %
<b>Immatriculations</b> (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs		Août Cumul annuel	2015	934 9 512	-30,7 % -	8,0 % 2,7 %
<b>Consommation de ciment</b> (Source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)		Août Cumul annuel	2015	13 665 131 300	-27,5 % -	-1,2 % -1,2 %

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

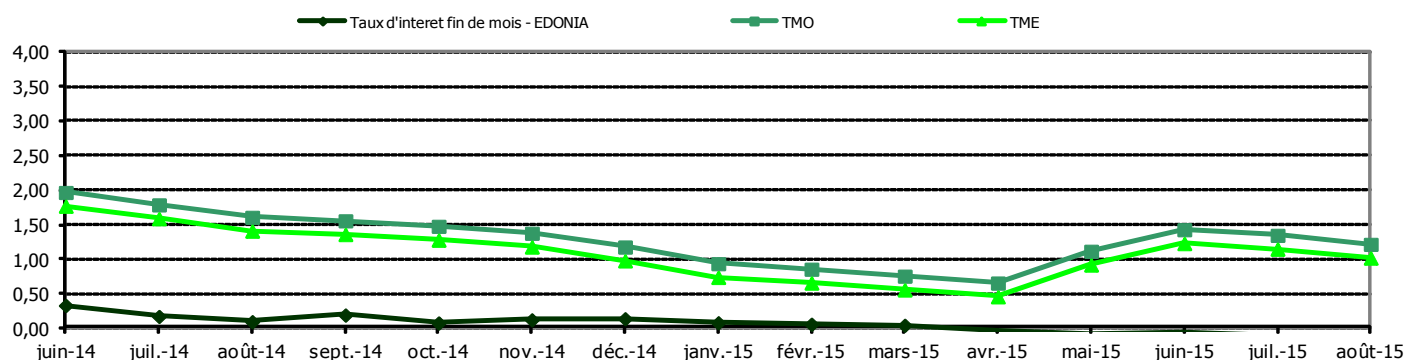
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème		taux	0,05%	date d'effet	10/09/2014
Taux de la facilité de prêt marginal			0,30%		10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt			-0,20%		10/09/2014
<b>Taux d'intérêt légal 2ème semestre 2015 - JORF du 24/06/2015</b>					
<b>Créances de personnes physiques</b>			<b>Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/15)</b>		
(Hors besoins professionnels) :	4,29%	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*
Autres cas :	0,99%	0,75%	0,75%	1,25%	2,00%
					CEL*
					0,50%
					* hors prime d'Etat
<b>Taux d'intérêt fin de mois - EONIA</b>			<b>Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR</b>		
Mai	Juin	Juillet	Août	1 mois	3 mois
-0,0800%	-0,0600%	-0,1020%	-0,1100%	-0,0980%	-0,0330%
					6 mois
					1 an
					0,1600%
<b>Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)</b>			<b>Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)</b>		
Mai	Juin	Juillet	Août	Mai	Juin
0,92%	1,23%	1,15%	1,02%	1,12%	1,43%
					Juillet
					Août
					1,35%
					1,22%

### Taux de l'usure (seuils applicables au 1<sup>er</sup> juillet 2015)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>			
Prêts à taux fixe	4,13%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,45%
Prêts à taux variable	3,76%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	2,81%
Prêts-relais	4,53%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,45%
<b>Autres prêts</b>		Découverts en compte	13,24%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	20,04%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,52%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	13,83%	<b>Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	8,48%	Découverts en compte	13,24%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

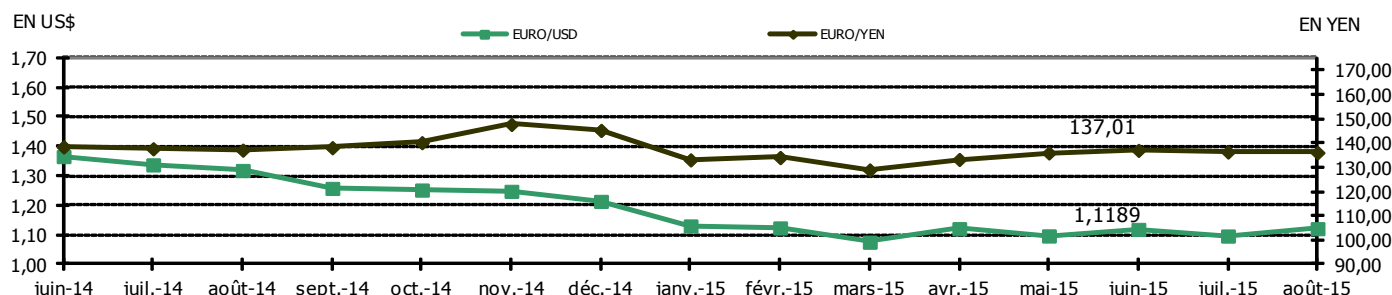
### Taux des marchés monétaires et obligataires



### Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,1215	EURO/ZAR (Afrique du sud)	14,9546	EURO/SRD (Surinam)	3,7847
EURO/JPY (Japon)	136,0700	EURO/BWP (Botswana)	11,5579	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,0068
EURO/CAD (Canada)	1,4863	EURO/SCR (Seychelles)	14,2431	EURO/DOP (Rép. Dom.)	50,324
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7225	EURO/MUR (Maurice)	39,4077	EURO/BBD (La Barbade)	2,2421
EURO/SGD (Singapour)	1,5842	EURO/BRL (Brésil)	4,0671	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,1115
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,6920	EURO/VEF (Vénézuéla)	7,0543	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3693,9274	EURO/XCD (Dominique)	3,0271	EURO/FC (Comores)	491,96775

### Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



### Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : J-M. PAUGAM

Editeur et Imprimeur : IEDOM - Parc d'activité de la Providence - Zac de Dothémare - 97139 Les Abymes

Achevé d'imprimer le 15 septembre 2015 - Dépôt légal : septembre 2015 -ISSN 1240- 3806